

Pays de la Loire, Vendée
Sainte-Radégonde-des-Noyers
Brault (le)
route D10A

Passage par bac puis pont mobile du Brault

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85001933
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont mobile, bac

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé ; isolé
Références cadastrales : 2017, OE

Historique

Le Brault constitue, depuis le Moyen Age, un point de franchissement de la Sèvre Niortaise privilégié entre Bas-Poitou et Aunis, notamment pour le commerce des récoltes issues des marais desséchés environnants. Pourtant, de part et d'autre, les voies d'accès à travers les marais depuis La Rochelle et Charron d'une part, Luçon et Puyravault de l'autre, ne sont pas aisées. Le passage lui-même, en bateau voire à gué (à la saison sèche seulement), a mauvaise réputation. En septembre 1469, c'est pourtant au passage du Brault que le roi Louis XI rencontre son frère, Charles, duc de Guyenne, alors en guerre contre lui. La réconciliation a lieu sur un pont de bateaux construit pour l'occasion, "à l'endroit du chastel de Charon, on lieu que l'on dit le pont du Bron". Enfin, en 1484, les précomptes des seigneuries de l'île de Ré et de Marans mentionnent parmi les redevances celle due sur "le passage du Berault, nouvellement ediffié par le seigneur de Charon".

Au XVI^e siècle, plusieurs témoins rapportent les difficultés à franchir le passage du Brault : Antoine Bernard, dans sa *Chronique du Langon*, explique qu'en 1568, des troupes "s'en allèrent jusqu'à Marans par le passage du Braud, dont les aucuns étoient fort mouillés et embrisés jusqu'aux fesses, car le Braud n'est en ce temps assez propre pour passer" ; en 1569, La Popelinière précise que "pour aller au bourg de Marans, après estre passé le bourg de Champagné, on trouve un grand canal d'eau de mer qu'on nomme le passage du Berauld, qui est large, profond et si vaseux qu'on n'y peut passer à pied ne à cheval". En 1579, "la Beraude" est indiquée sur la carte du Poitou par Pierre Rogier. En ces temps de guerres de Religion, Marans est défendu par une série de fortins, dont l'un se situe au passage du Brault, verrouillant l'entrée de la Sèvre Niortaise. Ce "fort ruiné" est mentionné en 1701 sur une carte de la région par Claude Masse.

Choisi comme site d'aboutissement de la plupart des grands canaux de dessèchement du Marais poitevin au Moyen Age puis au XVII^e siècle, le Brault demeure sous l'Ancien Régime un lieu de passage important, d'autant que l'autre axe entre Bas-Poitou et Aunis, via Sérigny, Marans, la rivière Vendée et Le Poiré-sur-Velluire, est lui-même peu aisé d'utilisation. Dans les années 1640, la construction du canal de Vienne et de la digue ou "bot" qui le longe, permet d'améliorer l'accès au passage du Brault, grâce au chemin qui emprunte cette digue. Au-delà de l'embouchure du canal de Vienne, l'itinéraire se prolonge vers le sud, à l'ouest de l'anse du Brault, en empruntant les premières encablures de la digue du Vieux desséché de Champagné (entre les actuels lieux-dits Saint-André et le Brault).

Les cartes de la région par Claude Masse, en 1701 et 1704, qualifient ce tronçon de "chemin de Luçon ou du Bas Poitou". Il aboutit au bord de la Sèvre, là où se trouve aujourd'hui le pont mobile édifié en 1977. Une fois traversé la Sèvre, le voyageur trouve, sur l'autre rive, les ruines de l'ancien fort du Brault, et le "chemin de La Rochelle ou du Brau" qui, comme sur l'autre rive, emprunte une digue, jusqu'aux terres hautes de Charron. L'itinéraire est repris dans la seconde moitié du XVIII^e siècle sur la carte de Cassini. Il est alors pourtant relativement sur le déclin, avec la construction de la route royale

entre Nantes et La Rochelle, via Marans, et d'autant que la dangerosité du passage par bac du Brault reste un handicap. Claude Masse le souligne dès 1705, indiquant, de manière prémonitoire, qu'il "n'y a point de remède à moins que d'y faire un pont de charpente brisée par le milieu pour laisser passer les bâtiments qui remontent la Sèvre".

Après la Révolution, la gestion du passage du Brault, par un bac, est confiée par l'Etat à un passager. Le passage du Brault figure sur la carte du bassin de la Sèvre Niortaise par Mesnager, en 1818, avec un bâtiment sur la rive gauche, côté Charron. Le plan cadastral de Charron, en 1820, et celui de Sainte-Radégonde-des-Noyers, en 1834, indiquent que le passage se trouve à la jonction entre les deux portions de la route de La Rochelle à Luçon. Un plan de 1872 montre les installations du passage (maison du passager, appontements, cale d'embarquement), juste en amont du pont actuel (là où se trouvent encore une construction et des appontements). Divers aménagements sont ponctuellement apportés au passage et à ses équipements, par exemple la construction d'un nouvel abri, en dur, pour le passager, en 1848 ; ou la reconstruction du bac, par Louis Mahé, entrepreneur, en 1858. La propriété du bac est transférée par l'Etat au Département de la Charente-Inférieure en 1871.

La dangerosité du passage et son caractère aléatoire poussent régulièrement les autorités locales à demander des aménagements, voire la construction d'un pont, comme cela est envisagé dès 1828. Le 8 novembre 1868, à la suite d'un accident qui a coûté la vie à deux personnes, la municipalité de Charron réclame le remplacement du bac par un pont tournant, considérant par ailleurs que l'absence d'un tel ouvrage nuit au développement de la mytiliculture et au commerce des moules. Cette demande est à son tour rejetée par l'Etat.

La question revient sur le devant de la scène dans les années 1880-1890, notamment après l'ouverture du canal de Marans à la mer. Une réflexion plus poussée, menée à partir de 1897, aboutit en 1912-1915 (seulement) à la construction d'un nouvel axe routier reliant la Vendée et la Charente-Maritime, en contournant par l'est le vieux passage par bac. La nouvelle route forme une grande boucle vers l'est, en franchissant les portes des canaux et l'écluse du canal de Marans à la mer, puis un nouveau **pont mobile** en béton.

Après 1945, l'augmentation du trafic routier oblige à envisager l'abandon du pont mobile et la construction d'un nouvel ouvrage plus adapté. Le site de l'ancien passage par bac, délaissé depuis le début du XXe siècle, est dès lors réinvesti pour construire un nouveau pont mobile, bien plus long et large que son prédécesseur. L'ouvrage voit le jour en 1977.

Quant aux anciens bâtiments qui accompagnaient le passage par bac jusqu'en 1915, ils évoluent encore au XXe siècle, avec notamment la construction d'une maison dans les années 1950 à la place de l'ancien logement du passager. Cette maison est démolie peu après 2010, dans le cadre de la procédure des zones dites danger extrême ou "zones noires" qui a suivi la tempête Xynthia. De même est démolie une maison de la seconde moitié du XIXe siècle ou du début du XXe, qui se trouvait au sud du site.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) :

Dates : 1977 (daté par source)

Description

Le pont mobile constitue le point de franchissement de la Sèvre Niortaise le plus à l'ouest et le plus proche de l'embouchure du fleuve. Il se situe à la jonction entre la route D9 qui vient de la Charente-Maritime, au sud ; et la route D10A, en Vendée, au nord. Le pont, en béton armé, est constitué de trois travées droites. La travée centrale, mobile, est formée d'un tablier en métal qui se soulève par effet de bascule, les contre-poids se trouvant sur la rive gauche. De part et d'autre du pont, en amont et en aval, quatre piles en béton indiquent aux bateaux la voie d'accès à la travée centrale.

En amont du pont, rive gauche, commune de Charron, le site de l'ancien passage par bac est encore occupé par une construction (2e moitié du 20e siècle) et par des appontements en bois, héritiers de ceux qui existaient à l'époque du passage par bac.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé

Couvrements :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives Nationales. 1 AP 181, fol. 64-69. **1484 : précomptes des seigneuries de l'île de Ré et de Marans pour le partage de la succession de Louis de La Trémouille.**

- **SHD, Vincennes. 1VD 60, pièce 30 a. 1705, 28 mars : Claude Masse, Mémoire sur la carte des costes du Bas-Poitou et partie du pays d'Aunis et Bretagne, duché de Retz et isles adjacentes.**
Service historique de la Défense. 1VD 60, pièce 30 a. 1705, 28 mars : Claude Masse, **Mémoire sur la carte des costes du Bas-Poitou et partie du pays d'Aunis et Bretagne, duché de Retz et isles adjacentes.**
- Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 499. **1869 : projet d'établissement d'un pont tournant sur la Sèvre Niortaise en remplacement du bac du Brault.**
Archives départementales des Deux-Sèvres, Niort : 3 S 499
- **AD79. 3 S 635. 1832-1917 : gestion et aménagement du passage par bac du Brault.**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 635. **1832-1917 : gestion et aménagement du passage par bac du Brault.**

Documents figurés

- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Sèvre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).
- **SHD, Vincennes. J10C 1293, pièce 15. 1704 : Le Brau où tombent les principaux canaux qui font les dessèchements des marais du Bas Poitou et d'Aunis**, par Claude Masse.
1704 : Le Brau où tombent les principaux canaux qui font les dessèchements des marais du Bas Poitou et d'Aunis, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 15).
- **AD17, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant. 1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault.**
1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant).
- **AD17, 14 Fi. Fonds de cartes postales sur la Charente-Maritime.**
Fonds de cartes postales sur la Charente-Maritime. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 14 Fi).
- **AD17, 3 P 5045. 1820 : plan cadastral de Charron.**
1820 : plan cadastral de Charron. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 3 P 5045).
- **1818, 30 septembre : carte itinéraire de la Sèvre Niortaise pour l'intelligence du projet général qui a pour but le perfectionnement de la navigation, la conservation des marais desséchés et le dessèchement des marais mouillés**, par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager. (Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 17).
- **AD85, 7 Fi 1078. 1579 : Poictou. Pictonum vicinarumque regionum fidiss [i. e. fidelissima] descriptio**, (carte du Poitou) par Pierre Rogier.
1579 : Poictou. Pictonum vicinarumque regionum fidiss [i. e. fidelissima] descriptio, (carte du Poitou) par Pierre Rogier. (Archives départementales de la Vendée, 7 Fi 1078).
- **AD85, 3 P 267. 1834 : plan cadastral de Sainte-Radégonde-des-Noyers.**
1834 : plan cadastral de Sainte-Radégonde-des-Noyers. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 267).

Bibliographie

- **BAUDOIN-MATUSZEK, Marie-Noëlle (éd.), Chronique du commune rurale de la Vendée, Le Langon près Fontenay-le-Comte**, par le notaire Antoine Bernard, dans *La Vendée au temps des guerres de*

religion. Trois témoins racontent. Chronique du Langon et autres textes, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2013, 480 p.

BAUDOIN-MATUSZEK, Marie-Noëlle (éd.), **Chronique du commune rurale de la Vendée, Le Langon près Fontenay-le-Comte, par le notaire Antoine Bernard**, dans *La Vendée au temps des guerres de religion. Trois témoins racontent. Chronique du Langon et autres textes*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2013, 480 p.
 p. 192-193

- **CLOUZOT, Etienne. Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle. Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.**
 CLOUZOT, Etienne. **Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle.** Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.
 p. 167-170
- **SUIRE, Yannis. Le Bas-Poitou vers 1700 : cartes, plans et mémoires de Claude Masse, ingénieur du roi,** La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2017, 368 p.
 p. 58

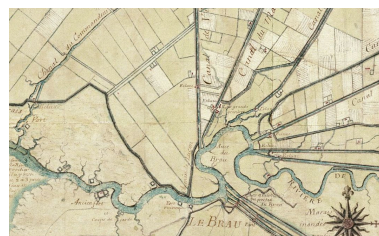
Illustrations



La Beraude sur la carte du Poitou par Pierre Rogier en 1579.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500964NUCA



Le passage du Brault, à droite, sur la carte des marais du Petit-Poitou, par Siette, en 1648.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500962NUC



Le passage du Brault, avec le fort ruiné, en bas, sur la carte de la région par Claude Masse en 1701.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500961NUCA



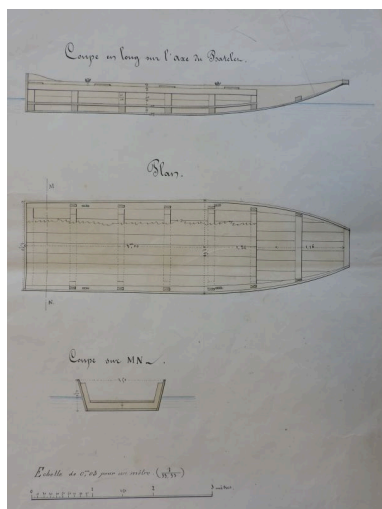
Le passage du Brault et le fort ruiné, en bas à droite, sur une carte de l'anse du Brault par Claude Masse en 1704.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500963NUCA



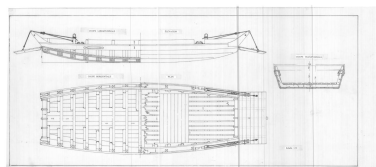
Le passage du Brault, à droite, sur la carte du bassin de la Sèvre Niortaise par Mesnager en 1818.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20178500263NUCA



Plan du site d'embarquement du bac du Brault, rive gauche, côté Charron, en 1872.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501011NUCA



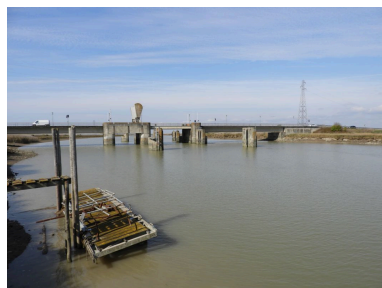
Plan et coupes d'un batelet pour le passage du Brault, par l'ingénieur Maire, 7 janvier 1857.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501010NUCA



Plan, coupe et élévation du bac du passage du Brault, par René Durand, Marans.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501052NUC



Le bac du passage du Brault vers 1900.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501037NUC



Le pont vu depuis l'est, en amont, avec un appontement.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500416NUCA



Le pont vu depuis la rive droite, côté aval, au nord-ouest.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500478NUCA



La maison construite dans les années 1950 sur le site de l'ancien passage par bac, et détruite en 2010, vue depuis l'ouest.
 Phot. Yannis Suire
 IVR54_20101705396NUCA



Maison du 19e siècle au sud du site de l'ancien passage par bac, démolie en 2010, vue depuis le nord-est.
 Phot. Yannis Suire
 IVR54_20101705398NUCA



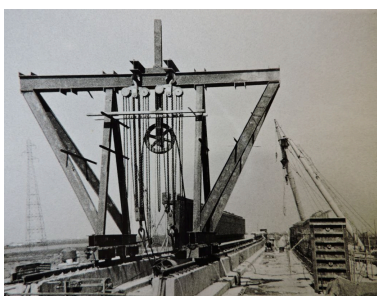
Construction du pont en 1975-1977.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501032NUCA



Construction du pont en 1975-1977.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501028NUCA



Construction du pont en 1975-1977.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188501027NUCA



Construction du pont en 1975-1977.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188501033NUCA



Construction du pont en 1975-1977.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188501034NUCA



Construction du pont en 1975-1977.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188501030NUCA



Le pont vu depuis la rive gauche
du fleuve, côté amont, au sud-est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500414NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Sainte-Radégonde-des-Noyers : présentation de la commune (IA85001923) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La Beraude sur la carte du Poitou par Pierre Rogier en 1579.

Référence du document reproduit :

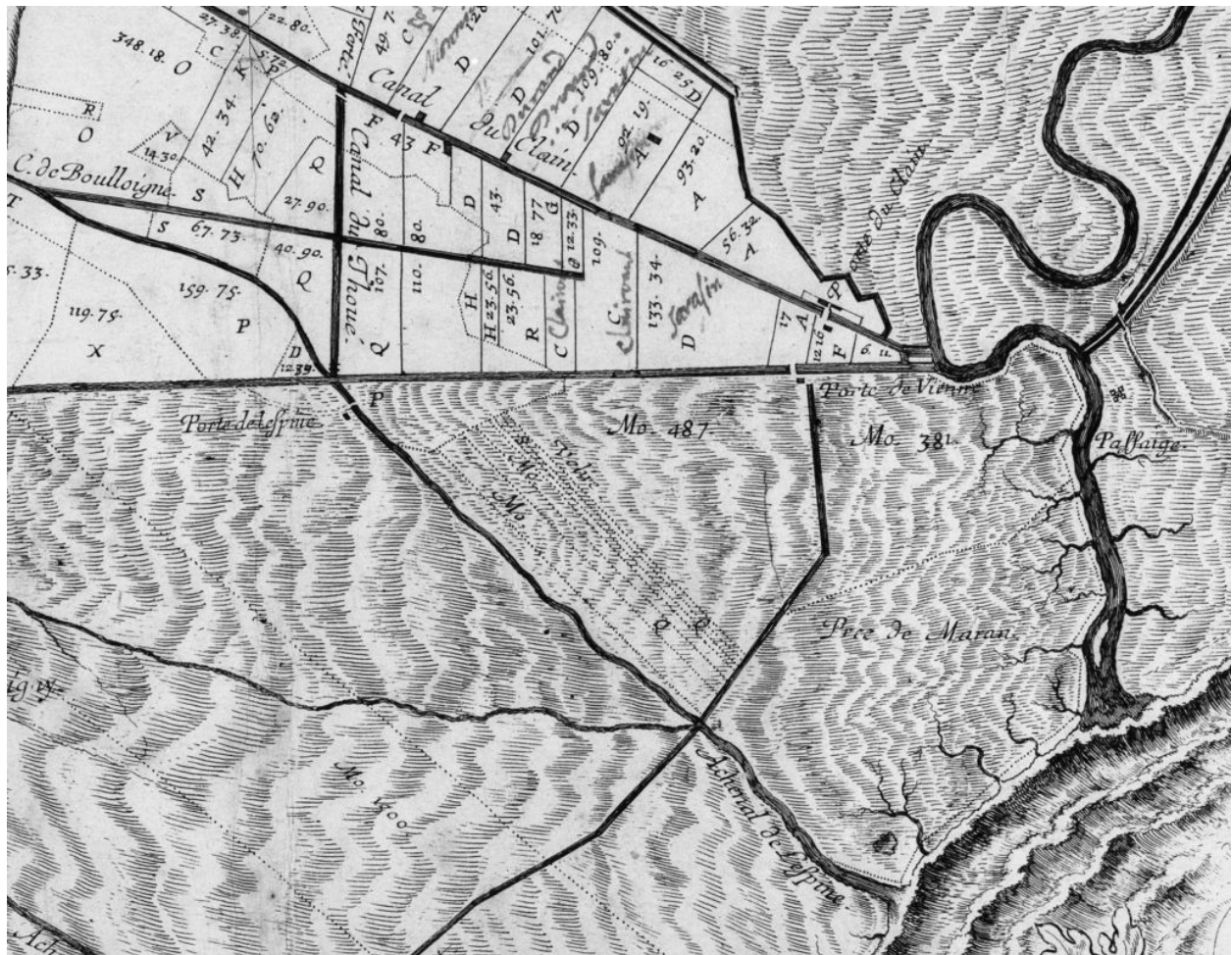
- **AD85, 7 Fi 1078. 1579 : Poitou. Pictonum vicinarumque regionum fidiss [i. e. fidelissima] descriptio, (carte du Poitou) par Pierre Rogier.**
1579 : Poitou. Pictonum vicinarumque regionum fidiss [i. e. fidelissima] descriptio, (carte du Poitou) par Pierre Rogier. (Archives départementales de la Vendée, 7 Fi 1078).

IVR52_20188500964NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
 tous droits réservés



Le passage du Brault, à droite, sur la carte des marais du Petit-Poitou, par Siette, en 1648.

Référence du document reproduit :

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daupliné et Bresse, le 6 aoust 1648.**
1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daupliné et Bresse, le 6 aoust 1648. (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)

IVR52_20188500962NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Bibliothèque nationale de France

tous droits réservés



Le passage du Brault, avec le fort ruiné, en bas, sur la carte de la région par Claude Masse en 1701.

Référence du document reproduit :

- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Sèvre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).

IVR52_20188500961NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

tous droits réservés



Le passage du Brault et le fort ruiné, en bas à droite, sur une carte de l'anse du Brault par Claude Masse en 1704.

Référence du document reproduit :

- SHD, Vincennes. J10C 1293, pièce 15. 1704 : Le Brau où tombent les principaux canaux qui font les dessèchements des marais du Bas Poitou et d'Aunis, par Claude Masse.
 1704 : Le Brau où tombent les principaux canaux qui font les dessèchements des marais du Bas Poitou et d'Aunis, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 15).

IVR52_20188500963NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

tous droits réservés



Le passage du Brault, à droite, sur la carte du bassin de la Sèvre Niortaise par Mesnager en 1818.

Référence du document reproduit :

- **1818, 30 septembre : carte itinéraire de la Sèvre Niortaise pour l'intelligence du projet général qui a pour but le perfectionnement de la navigation, la conservation des marais desséchés et le dessèchement des marais mouillés**, par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager. (Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 17).

IVR52_20178500263NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres

tous droits réservés



Plan du site d'embarquement du bac du Brault, rive gauche, côté Charron, en 1872.

Référence du document reproduit :

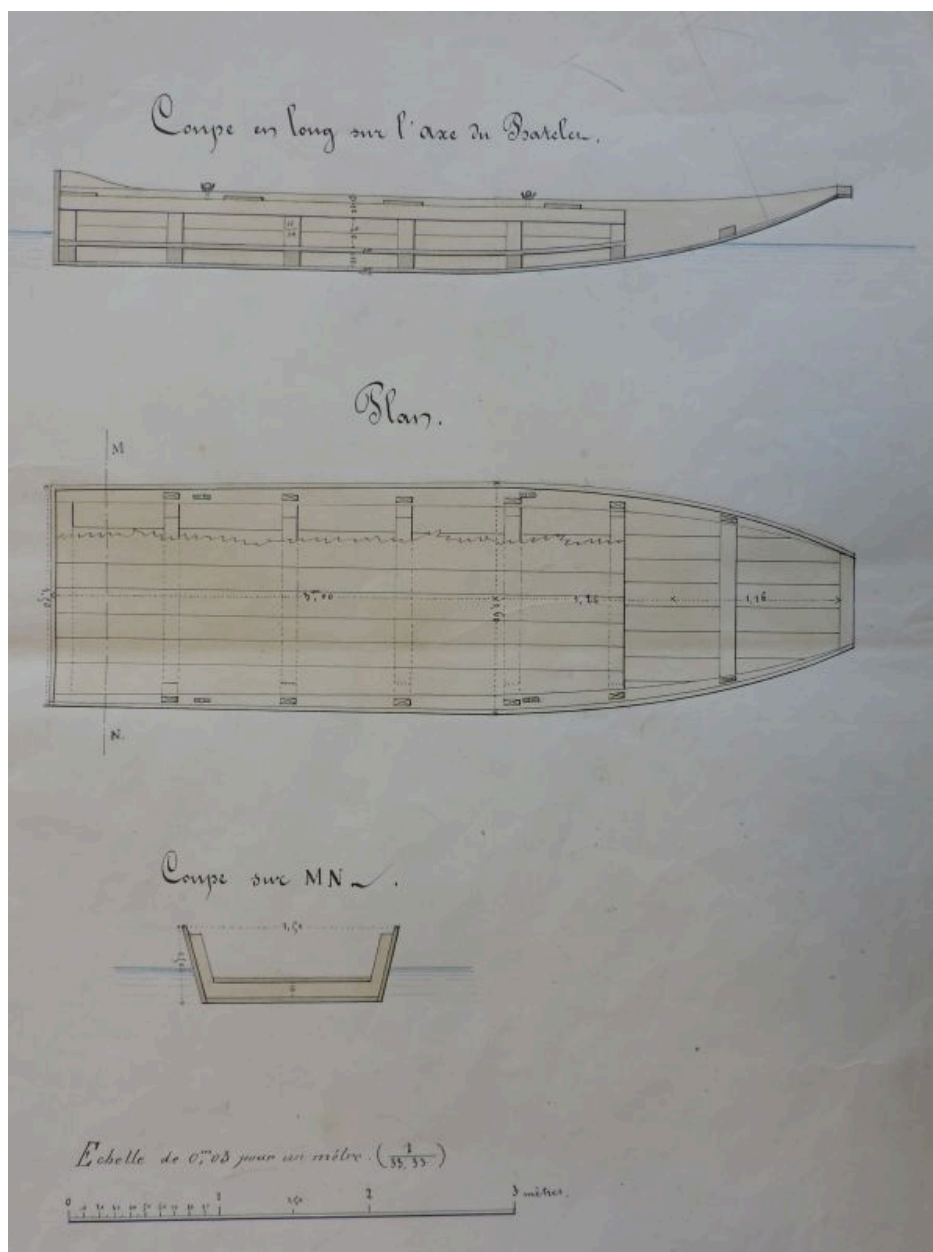
- **AD79. 3 S 635. 1832-1917 : gestion et aménagement du passage par bac du Brault.**
 Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 635. 1832-1917 : gestion et aménagement du passage par
bac du Brault.

IVR52_20188501011NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
 tous droits réservés



Plan et coupes d'un batelet pour le passage du Brault, par l'ingénieur Maire, 7 janvier 1857.

Référence du document reproduit :

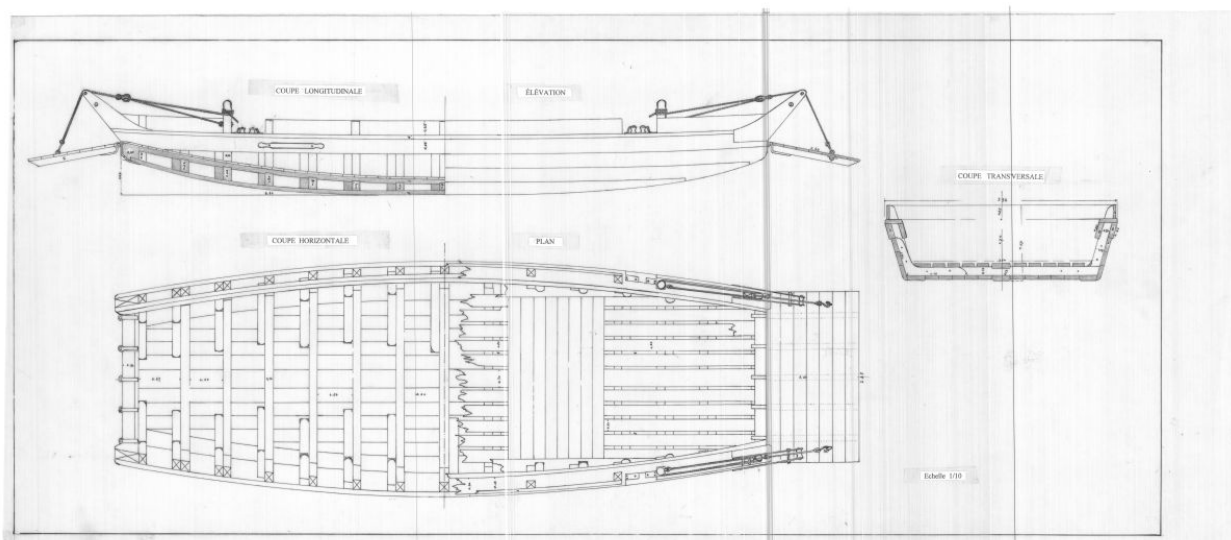
- **AD79. 3 S 635. 1832-1917 : gestion et aménagement du passage par bac du Brault.**
 Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 635. 1832-1917 : gestion et aménagement du passage par
 bac du Brault.

IVR52_20188501010NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
 tous droits réservés



Plan, coupe et élévation du bac du passage du Brault, par René Durand, Marans.

Référence du document reproduit :

- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501052NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Le bac du passage du Brault vers 1900.

Référence du document reproduit :

- **AD17, 14 Fi. Fonds de cartes postales sur la Charente-Maritime.**
Fonds de cartes postales sur la Charente-Maritime. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 14 Fi).

IVR52_20188501037NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 1975

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental de Charente-Maritime
tous droits réservés



Le pont vu depuis l'est, en amont, avec un appontement.

IVR52_20188500416NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le pont vu depuis la rive droite, côté aval, au nord-ouest.

IVR52_20188500478NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La maison construite dans les années 1950 sur le site de l'ancien passage par bac, et détruite en 2010, vue depuis l'ouest.

IVR54_20101705396NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel
tous droits réservés



Maison du 19e siècle au sud du site de l'ancien passage par bac, démolie en 2010, vue depuis le nord-est.

IVR54_20101705398NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel
tous droits réservés



Construction du pont en 1975-1977.

Référence du document reproduit :

- **AD17, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant. 1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault.**
1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant).

IVR52_20188501032NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 1975

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental de Charente-Maritime
tous droits réservés



Construction du pont en 1975-1977.

Référence du document reproduit :

- **AD17, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant. 1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault.**
1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant).

IVR52_20188501028NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 1975

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental de Charente-Maritime
tous droits réservés



Construction du pont en 1975-1977.

Référence du document reproduit :

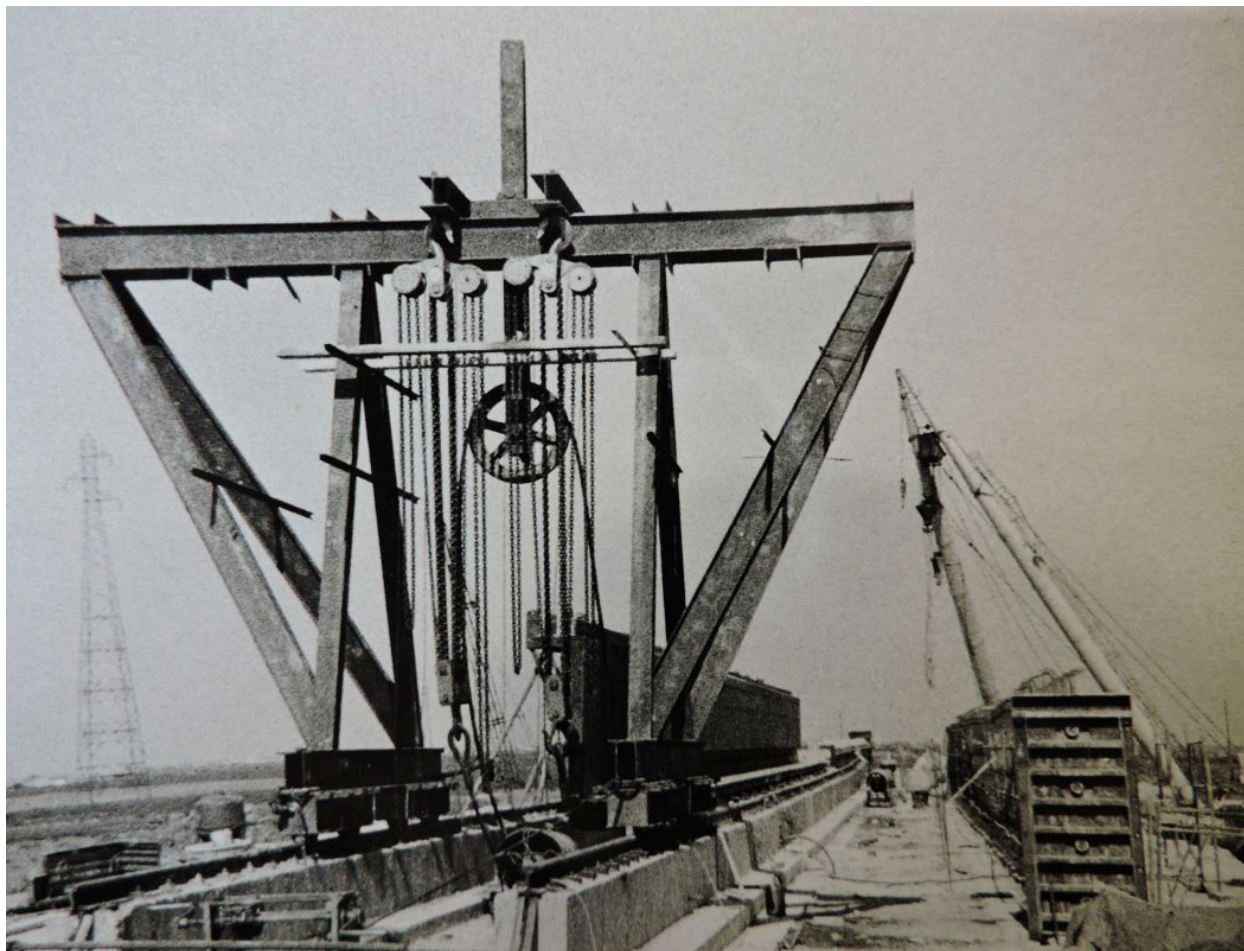
- **AD17, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant. 1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault.**
1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant).

IVR52_20188501027NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 1975

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental de Charente-Maritime
tous droits réservés



Construction du pont en 1975-1977.

Référence du document reproduit :

- **AD17, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant. 1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault.**
1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant).

IVR52_20188501033NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 1975

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental de Charente-Maritime
tous droits réservés



Construction du pont en 1975-1977.

Référence du document reproduit :

- **AD17, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant. 1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault.**
1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant).

IVR52_20188501034NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 1975

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental de Charente-Maritime
tous droits réservés



Construction du pont en 1975-1977.

Référence du document reproduit :

- **AD17, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant. 1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault.**
1975 : photographies du chantier de construction du pont du Brault. (Archives départementales de la Charente-Maritime, 2 Fi Charron 2, fonds Henri Coutant).

IVR52_20188501030NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 1975

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental de Charente-Maritime
tous droits réservés



Le pont vu depuis la rive gauche du fleuve, côté amont, au sud-est.

IVR52_20188500414NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés